

Aéroport du Grand Ouest – Chaîne Humaine

**« Notre détermination reste entière pour construire
l'avenir de l'Ouest de la France et de ses habitants »**

Jacques Auxiette, président de la Région Pays de la Loire et du Syndicat Mixte Aéroportuaire, réagit à la chaîne humaine organisée aujourd'hui par des opposants au transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique vers Notre Dame des Landes, appelés symboliquement à faire le tour de la future plateforme aéroportuaire. Cette nouvelle manifestation a réuni les opposants habituels venus principalement d'autres régions, pour exprimer leur refus du développement et promouvoir la décroissance.

Jacques Auxiette indique que « sans rentrer dans une nouvelle et inutile querelle de chiffres, force est de constater que la mobilisation contre le projet a, semble t-il, diminué. Je veux y voir notamment les conséquences positives de la phase de dialogue engagée depuis fin novembre, qui a démontré l'utilité de ce projet aux yeux de tous, notamment de la très grande majorité des habitants des régions Bretagne et Pays de la Loire qui veulent maîtriser leur destin, et des opposants, par la prise en compte des améliorations demandées ».

Comme indiqué le 9 avril dernier suite à la remise des rapports de la Commission du Dialogue, de la mission Agricole et du collègue d'experts, Jacques Auxiette rappelle que « *le projet est confirmé, la feuille de route claire et exigeante ; la détermination des élus des collectivités financeurs du Syndicat Mixte reste entière pour préparer l'avenir de leurs territoires au bénéfice des habitants en contribuant à la croissance, à l'emploi, et à la cohésion territoriale et sociale dans le respect de la démocratie* ».

Il précise que « *l'emploi est aujourd'hui la préoccupation essentielle de nos citoyens* ». Elle est également la priorité des élus en responsabilités. « *Nos choix anciens bénéficient de l'adhésion et de la fierté de la très grande majorité des habitants de notre région. Dans un monde en mutation, le modèle de développement solidaire et durable, unanimement reconnu, de l'Ouest de la France, doit avec ce projet, être conforté* ».

La nouvelle phase de dialogue mise en place par le Gouvernement et soutenue par les élus et les acteurs de la société civile a permis l'apaisement et l'expression des différents points de vue dans le respect des règles démocratique et du rôle de chacun. Une nouvelle étape est désormais engagée, avec l'amélioration du projet pour une réalisation exemplaire dans le respect des principes du développement durable. Sans attendre, des annonces ont d'ores et déjà été faites pour :

- l'adoption du **périmètre de protection des espaces naturels et agricoles**, le plus grand de France avec 19 000 ha de « coupure verte » entre l'agglomération nantaise et la future plateforme aéroportuaire. (protection, maîtrise de l'étalement urbain et développement d'une agriculture solidaire et innovante, viable et pérenne).
- La **desserte en transports collectifs multimodale et phasée dans le temps** (desserte routière par Car à Haut Niveau de Service à l'ouverture de la future plateforme, desserte en tram-train au plus près de l'ouverture, puis à horizon 2025, réalisation des liaisons nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire avec notamment la desserte rapide Nantes-Rennes. Les études opérationnelles préalables à la concertation publique du futur tram-train seront engagées lors du comité syndical du 21 juin prochain).
- **Projet de développement solidaire du territoire concerné** et tout particulièrement des communes de la CCEG (futurs dispositifs financiers de la Région et du Département pour apporter des réponses durables et exemplaires aux attentes des élus et des habitants pour les dessertes en transports collectifs, l'emploi et l'insertion, le développement d'équipements publics, d'activités et de services de proximité.... Ces outils seront finalisés pour l'automne prochain).

Dans le respect de la démocratie et de l'Etat de droit, il **est temps maintenant, en prenant en compte les recommandations visant à l'amélioration du projet, de mettre en œuvre les décisions politiques et d'appliquer les décisions de justice, pour construire l'avenir de l'Ouest de la France et de ses habitants.**